



Brevet d'Initiation à la Mer



Le collège Alain Savary propose, aux **élèves de 4ème**, qui s'engagent à suivre assidûment ces séances, une préparation au **Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer)**.

Le nombre de places est limité à **12 élèves**.

Compte tenu des emplois du temps, il est prévu **deux heures de préparation hebdomadaire**.

À savoir :

La préparation au BIMer par son approche pluridisciplinaire permet :

- de donner plus de sens à la formation scolaire ;
- d'aborder les différentes facettes du domaine nautique ;
- de découvrir les filières menant aux carrières de ce secteur dans lequel il existe des débouchés variés.



La formation préparant au brevet d'initiation à la mer est d'une durée minimale de **48 heures**. Les élèves participent également à des sorties pédagogiques qui peuvent consister en des visites d'entreprises (chantier naval, installation portuaire, etc.), des rencontres avec des professionnels de la mer qui travaillent à terre ou en mer et sont initiés à la pratique d'activités nautiques.

Contenu de la formation :

Le programme est constitué de cinq parties :

- "description, construction" pour connaître les différents types de navires ;
- "flottabilité – stabilité – sécurité du flotteur" pour découvrir les principes physiques de flottabilité et de stabilité des navires et aussi les principes de base de la sécurité maritime ;
- "mer et météo" : pour apprendre les savoirs météorologiques fondamentaux nécessaires pour la navigation et les outils associés ;
- "navigation, réglementation, sécurité" pour initier les élèves aux instruments et aux paramètres nécessaires à la préparation de la navigation, mais aussi aux consignes à observer en mer et en cas d'abordage ;
- "les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés" pour sensibiliser les élèves aux enjeux géopolitiques, économiques, socioculturels, et environnementaux.



Déroulement de l'examen :

L'examen est constitué d'une épreuve obligatoire écrite d'une durée de deux heures.

L'examen a lieu en principe fin mai, début juin.

Le diplôme du BIMer est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

